



« Créer des liens pour faire fleurir l'avenir! »



Info parents – Février 2026

MOT DE LA DIRECTION

Chers parents,

Le mois de février est l'occasion de souligner l'engagement et le dévouement des membres de notre communauté scolaire.

*Du 2 au 6 février :

Semaine des enseignantes et des enseignants

*Du 16 au 20 février :

Semaine de la persévérance scolaire de nos élèves

*Du 23 au 27 février :

Semaine dédiée à l'ensemble du personnel de l'école

Nous vous invitons à vous joindre à nous pour souligner ces moments importants et reconnaître le rôle essentiel de toutes les personnes qui accompagnent les élèves au quotidien.

Merci de votre précieuse collaboration,

Corina-Maria Zosim

Directrice

CALENDRIER DES ACTIVITÉS ET DATES À RETENIR

2 au 6 février	Semaine des enseignants et enseignantes
6 février	Journée pédagogique
9 au 13 février	Semaine des inscriptions et réinscriptions 2026-2027
10-24 février	Dépôts scolaires
16 au 20 février	Semaine de la persévérance scolaire
20 février	Journée pédagogique ÉCOLE
23 février	Sortie au théâtre pour le préscolaire et le 1 ^{er} cycle
25 février	Dépôt du 2 ^e bulletin
26 février	Journée <i>Porte ton Pyj</i>
27 février	Spectacle <i>la Magie de la chimie</i>
2 au 6 mars	Semaine de relâche – SDG fermé
10-24 mars	Dépôts scolaires
20 mars	Journée pédagogique
26 mars	Activités des <i>Neurones atomiques</i>
27 mars	<i>Grande dictée Saint-Patrice</i>
31 mars	Rencontre du conseil d'établissement
3 et 6 avril	Congés
8 avril	Sortie au théâtre pour les 2 ^e et 3 ^e cycles

INSCRIPTIONS & RÉINSCRIPTIONS 2026-2027 - RAPPEL

Pour les enfants qui feront leur entrée à l'école

Votre enfant aura 4 ans avant le 1^{er} octobre 2026. Votre enfant aura 5 ans avant le 1^{er} octobre 2026 et n'est pas inscrit au programme Passe-Partout ou à la maternelle 4 ans cette année.

Voici la marche à suivre pour l'inscription de votre enfant:

A) Enfants résidant à St-Patrice-de-Sherrington

Les inscriptions se font sur **rendez-vous seulement**. Veuillez communiquer avec le secrétariat de l'école au 514-380-8899 poste 4751 ou par courriel à stpatrice@cssdgs.gouv.qc.ca afin de planifier une rencontre. Les rendez-vous seront donnés dans la semaine du **9 au 13 février** 2026 entre 9 h et 11 h 30 et entre 13 h et 15 h 30.

Lors de votre visite à l'école, vous **devez apporter les documents suivants**:

1. L'ORIGINAL du certificat de naissance de l'enfant, grand format, rédigé en français ou en anglais;
2. **DEUX** preuves de résidence (par exemple : compte de taxes, facture d'électricité, permis de conduire – sans étiquette de changement d'adresse, communication officielle du gouvernement, etc.);
3. Une pièce d'identité avec photo afin de vous authentifier (permis de conduire, passeport, carte RAMQ, etc.);
4. Un jugement de cour, s'il y a lieu.

B) Inscription pour le programme Passe-Partout

Consultez la [liste des établissements offrant le programme Passe-Partout](#). Du **9 février au 30 avril 2026**, vous pourrez compléter une demande de place disponible sur le site web du centre de services scolaire (CSS). À compter de la mi-mai, le CSS communiquera avec vous afin de vous confirmer si votre enfant est accepté au programme. Il faudra alors prendre rendez-vous afin de compléter l'inscription de votre enfant.

C) Élèves fréquentant notre établissement scolaire en 2025-2026 - RÉINSCRIPTION

Élèves de la maternelle 4 ans à la 5^e année

La réinscription se fera en ligne via le portail parents du 9 au 13 février 2026. Il y aura également inscription en ligne pour le service de garde et le service de la surveillance du midi. **Veuillez prendre connaissance du courriel qui sera envoyé à cet effet la semaine prochaine.**

Élèves de 6^e année

Inscription aux différents profils (visitez le site Internet de l'école de votre choix).

Inscription à l'école secondaire Louis-Cyr au régulier : l'inscription se fera en ligne. Vous recevrez un courriel de l'école secondaire.

Tous les détails sur l'admission et l'inscription sont disponibles en [cliquant ici](#).

INFORMATIONS

SYSTÈME D'ENCADREMENT – règle de l'ENGAGEMENT



Au cours des mois de janvier et février, nous souhaitons accompagner les élèves vers un **engagement** accru, tant sur le plan du **climat scolaire que des apprentissages**. En janvier, l'accent sera mis sur des comportements favorisant un milieu calme et respectueux (déplacements, attention en classe, code vestimentaire et introduction progressive du vouvoiement). En février, nous travaillerons plus spécifiquement l'engagement scolaire, la responsabilité, le respect des consignes et la persévérance dans les travaux.

Les règles vedettes, qui se trouvent d'ailleurs dans le code de vie de l'école dans l'agenda, seront expliquées chaque semaine dans le message du lundi. Votre collaboration pour en discuter avec vos enfants est précieuse et grandement appréciée.



RAPPEL - FRAIS DE GARDE ET DE SURVEILLANCE DU MIDI / REÇUS FISCAUX

Au mois de février de chaque année, le personnel des établissements doit émettre des relevés fiscaux aux personnes qui ont **payé** des frais de garde d'enfant pour le service de garde et/ou pour le service de la surveillance du midi au primaire.

En février 2026, les relevés fiscaux 2025 seront déposés sur le portail parents pour tous les parents qui ont payé des frais de garde. Chaque parent (**mère, père ou tuteur**) qui a payé des frais de garde d'enfants recevra ses relevés fiscaux 2025 sur le **Portail Parents**.



Ce qu'il faut savoir...

- ↳ Chaque parent doit avoir un accès au Portail parents afin de récupérer ses relevés.
- ↳ **La mère ou le père ou le tuteur** ne peut pas récupérer un relevé fiscal pour l'autre parent.
- ↳ Il pourra y avoir autant de relevés qu'il y a de parents et d'enfants, d'où l'importance que **chaque parent** consulte **chaque dossier de ses enfants** afin de récupérer et d'imprimer tous les relevés émis.



DEUXIÈME BULLETIN

Le 2^e bulletin sera déposé sur le Portail parents le 25 février 2026. Nous vous invitons à en prendre connaissance. Les enseignants inviteront **certains parents** d'élèves à les rencontrer pour discuter des apprentissages de leur enfant. Les rencontres auront lieu dans la semaine du 23 février. Si vous n'avez pas été invités par l'enseignant de votre enfant et que vous désirez avoir des précisions sur son cheminement scolaire, ou pour toute autre raison, il est toujours possible de lui en faire la demande.

ARRIVÉE ET DÉPART AU SERVICE DE GARDE

Les élèves du service de garde jouent à l'extérieur avant et après les classes, soit :

- Le matin entre 7 h 30 et 7 h 50 ;
- L'après-midi entre 15 h 15 et 16 h.

Durant ces périodes, les éducatrices sont à l'extérieur avec votre enfant et ne peuvent répondre à la porte. En conséquence, lorsque votre enfant arrive à l'école entre 7 h 30 et 7 h 50, il doit être **complètement habillé** pour jouer dehors et vous devez le reconduire **directement** sur la cour d'école. De plus, entre 15 h 15 et 16 h, vous ne devez pas sonner à l'entrée de l'administration, mais vous diriger directement sur la cour d'école pour récupérer votre enfant. Merci de votre collaboration.

JOURNÉES DE LA PERSÉVÉRANCE SOLAIRE

Nous vous invitons à visiter le site web des journées de la persévérance scolaire (16 au 20 février 2026) :

<https://www.journeesperseverancescolaire.com/fr>



SEMAINE DES ENSEIGNANTS ET ENSEIGNANTES

*** SEMAINE DE TOUT LE PERSONNEL DE L'ÉCOLE***

La Semaine des enseignantes et des enseignants se tient chaque année durant la première semaine de février. Nous vous invitons à vous joindre à nous pour souligner l'importance du travail effectué quotidiennement par les enseignants pour l'épanouissement, la persévérance et la réussite de chacun de leurs élèves.

VEUILLEZ NOTER QU'UNE SEMAINE SERA DÉDIÉE À TOUT LE PERSONNEL DE L'ÉCOLE, INCLUANT LES ENSEIGNANTS, du 23 au 27 février.

CAPSULE DENTAIRE

Nous vous invitons à prendre connaissance du feuillet d'informations

[Encourager son enfant à brosser ses dents](#)

Les Hygiénistes dentaires, CLSC Saint-Rémi



DES NOUVELLES DE VOTRE CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Lors de la dernière rencontre, les membres du conseil d'établissement ont, entre autres, discuté des sujets suivants :

- Budget révisé de l'établissement;
- Grilles-matières 2025-2026;
- Approbation de différentes activités parascolaires;
- Approbation des activités Porte ton Pyj et la Grande dictée Saint-Patrice.

Vous pouvez consulter tous les procès-verbaux des rencontres sur notre site web. La prochaine rencontre aura lieu le mardi 31 mars 2026 à 18 h 30.

LA VIE À L'ÉCOLE EN PHOTOS...

Dégustation des nouvelles pommes offertes par la Club des Petits Déjeuners



On s'amuse dans la neige!



Des volcans en 6^e année!



Corina-Maria Zosim
Directrice

POUR NOUS JOINDRE

Direction et secrétariat : 514 380-8899, poste 4751 ou stpatrice@cssdgs.gouv.qc.ca

Service de garde : 514 380-8899, poste 5751 ou sdg.stpatrice@cssdgs.gouv.qc.ca